



JM-AM-024-EVAL

Observer une décision de contrôle qualité

Évaluer calcul, tracé, interprétation, conduite sûre et traçabilité sans confondre score et compétence durable.

Repère 2e–3e année et révision PQ | Usage Observation et feedback | Version 1.0 | Ressource mère JM-AM-019-09

AM CFC est le titre professionnel officiel | AMED est la collection pédagogique JurisMedX

GRILLE D'OBSERVATION

Mode d'emploi

Utiliser la grille pour une situation simulée ou une tâche autorisée. Trois stations sont proposées : calcul, tracé/lecture, décision/communication. Une seule performance soutient un feedback; elle ne remplace pas la validation durable de la compétence.

Cote	Description
0	Absent, erroné ou dangereux malgré les informations disponibles.
1	Partiel : raisonnement utile mais aide, correction ou précision nécessaire.
2	Correct, autonome dans le périmètre autorisé, explicite et sûr.
NO	Non observé : ne pas convertir en zéro; organiser une autre situation.

Date / lieu	Station / scénario	Année	Observateur

ORGANISATION

Les trois stations

Station	Tâche proposée	Preuve attendue
1. Calcul	Série de référence : moyenne, s, CV et limites.	Calcul lisible, unités, arrondi final et contrôle de plausibilité.
2. Carte	Tracer un dataset et nommer le profil.	Ordre chronologique, axes, lignes, observation avant hypothèse.
3. Décision	Microcas avec signal et pression de temps.	Pause, vérifications, procédure, alerte, trace et reprise autorisée.



0 / 1 / 2

Critères observables

Cod e	Critère	0	1	2	Faits observés
A	Identifie analyte, niveau, unité, lot, appareil et données pertinentes.				
B	Calcule moyenne, s et CV sans erreur déterminante ; arrondit à la fin.				
C	Calcule et étiquette correctement μ_0 et les lignes $\pm 1/2/3$ s.				
D	Trace les points dans l'ordre, lisiblement, sans omission ni effacement.				
E	Décrit le signal avant la cause ; distingue fidélité, justesse et biais.				
F	Applique la procédure et retient la libération lorsque nécessaire.				
G	Vérifie des causes pertinentes sans conclure arbitrairement ; demande de l'aide.				
H	Trace et transmet fait, action, résultat et autorisation de reprise.				

Total indicatif	/ 16	Décision formative	

Le total est formatif. Le seuil certificatif appartient à l'école. Une faute critique impose une remédiation même si le total est élevé.

PORTE DE SÉCURITÉ

Fautes critiques

- Libérer un résultat patient malgré un CQ non résolu ou sans autorisation prévue.
- Effacer un point, cacher une valeur ou sélectionner uniquement la répétition favorable.
- Modifier la cible, l'écart type, les limites ou le lot pour rendre la carte conforme.
- Effectuer une calibration, une maintenance ou une action hors habilitation et hors procédure.
- Présenter une hypothèse comme une cause certaine ou attribuer une faute sans preuve.

**TRANSFERT**

Débriefing et remédiation

1. Quel fait as-tu identifié en premier ?
2. Qu'est-ce que la carte ne permettait pas de conclure ?
3. Quelle règle ou procédure as-tu réellement appliquée ?
4. Qu'as-tu retenu de la libération et pourquoi ?
5. Quelle vérification a le plus réduit l'incertitude ?
6. Quelle trace permettrait à une autre personne de poursuivre sans te demander de mémoire ?
7. Quel comportement précis vas-tu entraîner avant la prochaine observation ?

Point fort factuel	Priorité de progression	Action / échéance / soutien

SANS INVENTER DE PONDÉRATION

Repères pour la procédure de qualification

Le domaine laboratoire comporte une épreuve pratique de 60 minutes avec trois tâches et représente 30 % du travail pratique prescrit. L'épreuve de connaissances consacre 45 minutes au laboratoire ; les compétences 3.1, 3.3 et 3.4 y sont réparties à l'intérieur du domaine. JM-AM-024 traverse ces compétences : aucun pourcentage unique n'est attribué au seul contrôle qualité dans les dispositions publiées.

Entraîner comme à l'examen : Faire calculer, verbaliser la lecture, décider sous pression raisonnable et documenter. Une carte bien tracée sans conduite sûre n'est qu'un joli dessin.

Ressources associées

JM-AM-024-EXO Atelier | JM-AM-024-CP Microcas | JM-AM-024-COR Corrigé

Sources et repères

Références vérifiées au 16 octobre 2026. Pour l'activité réelle, la directive QUALAB en vigueur, la notice fabricant et la procédure validée du cabinet priment sur les exemples pédagogiques.

- [1] MPA Suisse et FMH — Plan de formation AM CFC, état au 1er décembre 2025 [Lien officiel](#)
- [2] MPA Suisse et FMH — Plan d'études national AM CFC, version 1.1, janvier 2026 [Lien officiel](#)
- [3] MPA Suisse et FMH — Dispositions d'exécution de la procédure de qualification, révision du 8 mai 2025 [Lien officiel](#)
- [4] QUALAB — Directive pour le contrôle de qualité interne, version 33.0 du 1er octobre 2026 [Lien officiel](#)

Portée de la ressource

Cette fiche prépare à l'apprentissage supervisé et au raisonnement professionnel. Elle ne remplace ni la validation pratique, ni la directive QUALAB applicable, ni la notice fabricant, ni la procédure du laboratoire du cabinet. Les données numériques sont fictives et réservées à l'entraînement.